

Élizabeth Martin, une travailleuse sociale dans l'action professionnelle et syndicale dans les années 60 et 70

Martine Marier

Volume 2, numéro 2, automne 1989

Chômage et travail

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301054ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301054ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

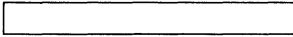
1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marier, M. (1989). Élizabeth Martin, une travailleuse sociale dans l'action professionnelle et syndicale dans les années 60 et 70. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(2), 139–142. <https://doi.org/10.7202/301054ar>

LES PRATIQUES SOCIALES D'HIER



Élizabeth Martin, une travailleuse sociale dans l'action professionnelle et syndicale, au cours des années 60 et 70

Martine Marier
Étudiante en travail social
Université du Québec à Montréal

Le texte qui suit est un extrait du récit de pratique de Mme Élizabeth Martin, une travailleuse sociale ayant près de 25 ans d'expérience, interviewée par Martine Marier, dans le cadre d'un cours sur le développement des pratiques en travail social au Québec, dispensé à l'Université du Québec à Montréal, à l'automne 1989.

Les souvenirs rappelés et les propos tenus par Mme Élizabeth Martin nous apparaissent, en dépit de la concision du texte, particulièrement riches et stimulants, dans le cadre de cette rubrique sur « les pratiques sociales d'hier ».

Ils permettent notamment de voir comment certaines travailleuses sociales, dans les années 60 et 70, ont fait des efforts pour réconcilier, dans une perspective progressiste, la dynamique professionnelle (à travers l'appartenance à la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec) et la dynamique syndicale (à travers l'implication militante dans la syndicalisation des professionnelles et professionnels des affaires sociales).

Nous le reconnaissons volontiers, dans les pratiques de plusieurs, hier comme aujourd'hui, les interactions entre ces deux dynamiques renvoient souvent à des tensions, voire à des divorces, comme si l'une des appartenances devait obligatoirement se nourrir à même le rejet de l'autre. Mais il nous semble que la réflexion créatrice sur les tensions d'hier et d'aujourd'hui, entre les deux dynamiques, pourrait nous enrichir dans notre recherche des conditions de renouvellement des pratiques sociales, soit un champ de recherche théorique et stratégique qui nous intéresse vivement à la revue NPS. Se pourrait-il que l'aménagement de meilleures passerelles entre pratiques professionnelles et pratiques syndicales puisse représenter dans l'avenir une source d'oxygène tant pour les pratiques syndicales que pour les pratiques professionnelles? Voilà une question parmi d'autres à laquelle nous convie, selon nous, le récit de pratique de Mme Martin.

Nous remercions Mmes Martine Marier et Élisabeth Martin qui ont accepté avec empressement que ce texte qui les concerne, l'une et l'autre, soit publié dans notre revue. N.D.L.R.

Quels ont été dans le passé et quels sont présentement vos liens avec la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec? Quel impact cela a-t-il eu et a-t-il sur votre pratique?

Lorsque Élisabeth commence à travailler à l'hôpital Sainte-Justine, en 1965, le fait d'être membre de la corporation constitue une exigence d'embauche; il n'y a donc pas eu de réflexion sur le fait d'appartenir ou pas à la corporation. Par contre, comme la corporation est assez jeune — c'est aussi le cas pour la profession —, il y a, à ce moment-là, un désir de regroupement chez les professionnels et professionnelles qui entrent dans le milieu de travail; c'était tout à fait normal que les gens soient membres. Élisabeth fut membre jusqu'en 1973. Puis, elle décide de se retirer, trouvant que la corporation ne va pas assez de l'avant par rapport à ce qui

se passe au Québec. Elle aurait pu travailler davantage et se battre pour que ça bouge, mais à ce moment, elle est très engagée syndicalement. Elle trouve que ces deux parties représentent des champs de bataille aussi importants l'un que l'autre, mais elle hésite à choisir les deux. Elle opte donc pour amplifier son engagement au niveau syndical. À la corporation, on considère les syndicats d'un œil menaçant. Cela ne va pas de pair avec l'orientation d'Élizabeth. Elle redevient membre de la corporation, il y a trois ou quatre ans, au moment où la corporation déploie bon nombre d'efforts pour prendre position par rapport aux problématiques sociales. Par contre, Élizabeth n'a jamais été très active au sein de ce milieu. Elle prétend qu'il y a eu un manque d'intérêt de sa part. Maintenant, elle se sent à l'aise comme membre et qualifie son « membership » d'inactif, sans toutefois être négatif.

**Quelle est votre expérience en référence au syndicalisme des affaires sociales?
Est-ce que cela a eu une répercussion sur votre pratique?**

Le syndicalisme fut un élément important dans la pratique d'Élizabeth. Quand elle commence à travailler à l'hôpital Sainte-Justine, on retrouve dans cet établissement le seul syndicat des travailleuses et travailleurs sociaux au Québec; et parce qu'il y a beaucoup d'espérance, il porte le nom de Syndicat des travailleurs sociaux de la province de Québec. Ce syndicat, qui regroupe les travailleuses et travailleurs sociaux de Sainte-Justine, est formé en 1963, avec l'espoir profond d'aller chercher d'autres professionnelles et professionnels en service social, dans les agences ou les hôpitaux. À cette époque une telle initiative est plus ou moins bien perçue par l'ensemble de la société et il n'y a pas beaucoup de professionnels syndiqués. À l'intérieur de la corporation, l'opinion est diversifiée. Il y a également de nombreuses disparités entre les agences, les hôpitaux et les différents ministères (ex. : le ministère de l'Éducation paye les travailleurs sociaux davantage que le ministère de la Famille et du Bien-Être social).

C'est ainsi qu'Élizabeth se retrouve à la présidence du syndicat, sans avoir pu acquérir beaucoup d'expérience dans ce domaine. Ce syndicat se trouve alors intégré à la Fédération des ingénieurs et cadres de la CSN, qui regroupe des professionnelles et professionnels de milieux différents. Cette fédération répondait le mieux à leurs besoins. Élizabeth, ainsi que d'autres professionnels favorables à la syndicalisation, ont beaucoup travaillé à recruter des travailleurs sociaux et autres professionnels des hôpitaux. Ils deviennent ainsi le Syndicat des professionnels des affaires

sociales. Élisabeth et son équipe furent à l'origine du syndicat et de la syndicalisation des professionnels dans les hôpitaux et, en parallèle, des travailleurs sociaux des agences de services sociaux. Elle se souvient d'un événement majeur pour la syndicalisation des travailleurs sociaux. C'était en 1971, au moment du fameux lock-out des agences de services sociaux.

Dans le bilan qu'elle dresse aujourd'hui, Élisabeth trouve qu'elle a passé des moments importants et intéressants dans la vie syndicale. Elle en garde d'excellents souvenirs. Maintenant, elle le vit de l'autre côté, en étant gestionnaire et cadre, face à un personnel syndiqué. Cependant elle se sent à l'aise devant l'évolution du mouvement syndical au Québec.